

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2856>



11/12/08 - Lycée Jean-Marc BOIVIN (Chevigny) : explication de vote CONTRE le budget 2009



SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Echos des établissements de Côte-d'Or -
Publication date: mercredi 7 janvier 2009

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Depuis de nombreuses années, les fonds sociaux (fonds de restauration, fonds social lycéen, fonds de Vie Lycéenne), fondent comme neige au soleil...

C'est pourquoi les élus de la liste SNES-SGEN ont décidé de voter contre le budget 2009, avec l'explication de vote suivante :

EXPLICATION DE VOTE DES ELUS SNES-FSU / SGEN-CFDT SUR LE BUDGET 2009 au C.A. du 11/12/08

Certes, nous prenons acte de la stabilité des subventions de la Région dont le mode de calcul nous a permis jusqu'à présent un fonctionnement confortable sur le plan matériel.

Mais, par ailleurs, une fois encore, le budget est établi sans connaître les subventions de l'Etat pour 2009 et de toutes façons, sur la base de la diminution régulière des aides sociales et des moyens pour la vie de l'élève. Les problèmes humains qui, pour nous, sont essentiels passent ainsi au second plan.

Nous constatons que le fonds de restauration est désormais regroupé avec le fonds social : la subvention estimée pour 2009 représente environ 5 euros par élève en moyenne ; le fonds de vie lycéenne est réduit à la portion congrue : 0,45 cts /élève, et le budget participatif lycéen accordé par la Région Bourgogne ne servira pas à couvrir les mêmes besoins

Nous déplorons avec beaucoup d'amertume, le désengagement de l'état de ses missions démocratiques et républicaines : l'Education perd progressivement son caractère national en faisant dépendre les conditions d'accueil et de travail des élèves des subventions régionales ce qui les rend plus précaires et plus inégalitaires sur l'ensemble du territoire.

Cette évolution que nous dénonçons depuis plusieurs années accentue la précarité des familles et les laisse impuissantes face à des situations de détresse sociale plus nombreuses, avec des recours très limités

C'est pourquoi, nous avons voté CONTRE les propositions de recette, tout en saluant le travail de la gestionnaire qui a fait tout son possible pour faciliter la réalisation des projets éducatifs.

PS:

texte ci-dessus reproduit en pièce jointe